



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1039

Le 27 septembre 2022

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)**
– **Approbation d'une nouvelle Recommandation UIT-R et d'une Recommandation UIT-R révisée**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1032](#) datée du 20 juillet 2022, un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et un projet de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 20 septembre 2022.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

| Recommandation UIT-R | Titre | Document |
|-------------------------|--|-------------|
| SM.2149-0 | Orientations relatives aux éléments supplémentaires concernant l'utilisation de l'Appendice 10 du Règlement des radiocommunications pour transmettre des informations relatives aux brouillages préjudiciables causés aux services de radiocommunication spatiale | 1/71(Rév.2) |
| SM.1875-4 | Mesures de la couverture DVB-T/T2 et vérification des critères de planification | 1/72(Rév.1) |
